

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heure trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Pascal VOLPOËT, Maire.

Présents : VOLPOËT Pascal, FILLOD Damien, THEVENIN Alexia, BON Hervé, ANGONNET Jean-Noël, LAFOREST Didier, BOUSSON Gilles, BOECK Stéphane, FAUVEAU Etienne, MARANDET Christian, TRIBUT Lisa.

Absents excusés : LEBRETON Pascal, MARTINS Marc-Antoine, BETHAZ Christophe.

La séance est ouverte à 20h30.

Secrétaire de séance : THEVENIN Alexia.

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES TAXES
2. BUDGETS 2023
 - Général
 - Eau
 - Forêt
 - Lotissement
3. Questions diverses

VOTE DES TAXES :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Fixe le taux de la taxe sur le foncier bâti à 40.87 % et le taux de la taxe sur le foncier non bâti à 25,36 %, la taxe d'habitation à 7.36 % pour un produit fiscal attendu de 183 452 € ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Fixe le taux de la taxe des ordures ménagères reposant sur le foncier bâti à 6.9744 %
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

BUDGETS 2023 :

BUDGET général : présentation et vote

Le Maire expose le projet de budget primitif général 2023. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

approuve le budget primitif du budget général pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 695 300 € et en dépenses et recettes d'investissement à 401 945.47 €.

BUDGET LOTISSEMENT : présentation et vote

Le Maire expose le projet de budget primitif lotissement 2023. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve le budget primitif du budget lotissement pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 538 585.112 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 685 460.91 €.

BUDGET FORET : présentation et vote

Le Maire expose le projet de budget primitif FORET 2023. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve le budget primitif du budget forêt pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 504 687.61 € et en dépenses et recettes d'investissement à 24 131.12 €.

BUDGET EAU : présentation et vote

Le Maire expose le projet de budget primitif EAU 2023. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve le budget primitif du budget EAU pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 186 448.28 € et en dépenses et recettes d'investissement à 32 535.60 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Didier LAFORREST demande ou en est la réflexion sur le remplacement du Docteur, lors de son départ à la retraite.

Monsieur le Maire rappelle les contacts pris, notamment avec le Docteur DELOBEAU, la Pharmacienne Caroline DUSSOUILLEZ et l'Agence Régionale de Santé.

Le Maire continue à travailler sur le dossier et étudie les possibilités de mettre en place un cabinet médical.